

C'est ainsi que les cinq ou six sénateurs qui étaient membres des trois comités en même temps ont travaillé tout l'été et n'ont pris qu'une ou deux fins de semaine de repos. Le sénateur Molson peut le confirmer car il était alors membre du comité des banques et du commerce, ainsi que le sénateur Lamontagne. En outre, s'il y a eu des frais, nous les avons payés de notre poche. Il ne s'est rien dit sur ce que le Sénat a fait à cet égard.

J'en arrive à ma question. Si j'ai bien compris, la motion propose de renvoyer cette question au comité permanent de la régie intérieure, budgets et administration. Ce comité n'imprime pas ses délibérations. Je me demande si l'on ne pourrait pas faire une exception afin que les délibérations du comité à ce sujet soient imprimées. Je pense que c'est une question d'intérêt public et qu'il faudrait donc imprimer le compte rendu des délibérations.

**Le sénateur Laird:** Honorables sénateurs, à titre de président de ce comité, la chose m'étonne. Je ne m'attendais pas du tout à ce renvoi. C'est pourquoi il faudra examiner la question du sénateur Carter. Je voudrais également avertir les motionnaires que le comité doit exécuter des travaux très importants et très urgents d'ici six semaines. Il serait difficile de promettre que nous pourrions étudier cette question avant l'automne prochain. A cette condition, je veux bien m'en occuper.

**Le sénateur Flynn:** Étudiez-la comme il faut.

**Le sénateur Prowse:** Honorables sénateurs, puisque cette question doit être renvoyée à un comité, je me demande pourquoi elle ne l'est pas au comité compétent, celui du Règlement et de la procédure, comme il est prévu à l'article 67(1) e).

**Une voix:** Non.

**Le sénateur Prowse:** C'est peut-être trop logique pour que la Chambre l'accepte sur-le-champ, mais il me semble que le sujet devrait être renvoyé au comité permanent du Règlement et de la procédure.

Si les honorables sénateurs désirent que la question soit renvoyée au comité de la régie intérieure, certains propos du sénateur Laird me feraient douter de la sagesse de cette solution mais, de toute manière, il faudrait songer à la renvoyer au comité pertinent.

**Le sénateur Robichaud:** Honorables sénateurs, il a beaucoup été question du fonctionnement du Sénat et de ses activités. Le sénateur Croll a parlé des nouveaux venus au Sénat, dont je suis. Je suis au Sénat depuis un an et demi et je suis fier d'être sénateur. Je suis fier de la tâche que j'accomplis avec mes collègues pour le bien du peuple canadien. Quel que soit le traitement qu'on nous verse, il est bien mérité. Comme l'a déclaré le sénateur Lamontagne, nous ne travaillons pas seulement au Sénat mais également au sein des comités du Sénat. Nous travaillons avec le public, tous les jours, dans tout le pays. Le montant que reçoivent les sénateurs est, pour moi, presque sans intérêt, comme le sénateur Molson l'a dit.

● (1530)

Les membres du Sénat étaient dévoués auparavant, et ils le sont toujours. A tel point qu'il est maintenant 4 heures moins quart et que deux séances de comité nous attendent après l'ajournement. Je suppose que de nombreux sénateurs aimeraient que je m'assoie maintenant et que je dise: «Passons aux séances de comité.» Cependant, je ne peux terminer avant de faire l'observation suivante.

Je crois que l'amendement tendant à renvoyer la motion au comité permanent de la régie intérieure des budgets et

de l'administration est conforme au Règlement, mais je voterai contre parce que je ne crois pas que cette motion devrait être renvoyée à ce comité ni à aucun autre.

La motion initiale devrait être rejetée, parce que, selon moi, cette Chambre s'acquitte de façon juste et compétente de son travail pour le pays. Je n'ai d'excuses à faire à personne. J'espère et, en fait, je sais que tous mes collègues sont du même avis. Je voterai contre l'amendement tendant à renvoyer la motion au comité permanent de la régie intérieure, et je voterai aussi contre la motion du sénateur Godfrey. Il est peut-être utile qu'il ait saisi le Sénat de certaines questions, bien que nous en connaissions déjà un grand nombre.

Avant de reprendre mon siège, je répète que je suis fier d'être un sénateur du Canada. Je continuerai de faire mon travail et de m'acquitter de mes fonctions, et je suis impatient de me rendre à une réunion de comité suivie d'une autre réunion de comité cet après-midi.

**Le sénateur Perrault:** Puis-je demander, madame le Président, si le rappel au Règlement du sénateur Greene a été réglé?

**Son Honneur le Président:** Je ne crois pas qu'il s'agisse d'un rappel au Règlement. On me dit qu'il s'agit d'un avis juridique, mais nous ne sommes pas à examiner un bill: voilà le problème. Si je comprends bien, l'objection du sénateur Greene se fonde sur l'article 62 du Règlement, qui dit:

Le Sénat ne doit pas procéder à l'étude d'un bill comportant affectation de deniers publics à moins que, à la connaissance du Sénat, le représentant de la Reine n'ait recommandé ladite affectation.

**Le sénateur Croll:** Honorables sénateurs, après ce qu'a dit le sénateur Laird, et il a raison, d'après moi, je demanderais que la question soit renvoyée au comité permanent du Règlement et de la procédure, qui s'est occupé de cette affaire.

**Le sénateur Flynn:** Non.

**Le sénateur Grosart:** Une décision a été rendue.

**Le sénateur Croll:** Je crois que c'est le comité compétent.

**Le sénateur Flynn:** Non.

**Le sénateur Croll:** Pourquoi pas?

**Le sénateur Flynn:** Cette question n'a rien à voir avec le Règlement du Sénat.

**Le sénateur Croll:** Mais si!

**Le sénateur Flynn:** C'est une question d'administration.

**Le sénateur Croll:** C'est une question qui intéresse la Chambre, et je crois que c'est là qu'elle doit être débattue.

**Le sénateur Robichaud:** Honorables sénateurs, si aucun comité n'est prêt à s'occuper de cette question, je me demande si l'on ne devrait pas mettre aux voix la motion originale, de façon à en disposer immédiatement.

**Le sénateur Flynn:** Comment le pouvons-nous?

**Le sénateur Greene:** La motion est irrecevable. Son Honneur le Président l'a jugée irrégulière.

**Des voix:** Le vote.

**Son Honneur le Président:** L'honorable sénateur Godfrey, appuyé par l'honorable sénateur Cook, propose:

Que, conformément à l'article 40 de la *Loi sur le Sénat et la Chambre des Communes*, le Sénat établisse des règlements pour rendre...